

CHARTRE de l'élève délégué au Collège

	DROITS	DEVOIRS
En tant qu'acteur CITOYEN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droit d'être écouté et d'être respecté par tous. ✓ Droit de s'exprimer librement en tant que porte-parole de la classe. ✓ Droit d'intervenir si nécessaire au conseil de classe « bilan » ✓ Droit de suivre une formation d'élève délégué. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Devoir de respecter la charte de l'élève délégué au collège. ✓ Devoir de respect à l'égard de tous les élèves de la classe et du personnel adulte. ✓ Devoir de disponibilité et d'attention à l'égard de tous sans faire de préférence. ✓ Devoir d'être à l'écoute des problèmes personnels des élèves et collectifs de la classe et d'y apporter de l'aide.
En tant qu'acteur RESPONSABLE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droit d'affirmer sa personnalité et ses compétences au service des autres. ✓ Droit de susciter et de proposer des idées pour améliorer la vie de la classe. ✓ Droit de faire des erreurs, de se tromper et de se rattraper. ✓ Droit de démissionner pour indignité ou incompétences à assumer les fonctions. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Devoir d'être un élève exemplaire au niveau travail et discipline. ✓ Devoir d'assiduité et de rigueur dans la charge d'élève délégué. ✓ Devoir d'humilité et d'ouverture d'esprit dans l'application des fonctions. ✓ Devoir de réserve concernant les informations confidentielles. ✓ Devoir de préparation sérieuse du conseil de classe « bilan » et des réunions périodiques. ✓ Devoir de refuser ou de déclarer toute violence physique ou verbale, et tout danger. ✓ Devoir de prendre et faire prendre soin du matériel et de l'environnement de l'établissement.
En tant qu'acteur PARTENAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Droit à la reconnaissance unanime et officielle du statut d'élève délégué. ✓ Droit à la confiance et au soutien des élèves de la classe et des adultes. ✓ Droit de demander de l'aide en cas de difficulté. ✓ Droit de rencontrer directement et si nécessaire les membres de l'équipe éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Devoir de veiller à la répartition des responsabilités dans la classe et à leur bon fonctionnement. ✓ Devoir de représentation, de porte parole et de défense des intérêts de la classe. ✓ Devoir de consultation auprès du professeur principal et/ou la vie scolaire avant de prendre une décision. ✓ Devoir de participation régulière et d'échange actif aux réunions des élèves délégués. ✓ Devoir de travailler en collaboration et en confiance avec les élèves de la classe, le professeur principal, la vie scolaire, les autres membres de l'équipe éducative et les élèves délégués des autres classes.

ENGAGEMENT

.....délégué titulaire etdélégué suppléant de la classe de :
 du Collège Notre Dame des Missions, déclarons avoir pris connaissance de cette charte et nous engageons à tout mettre en œuvre pour la respecter durant l'année scolaire 201 ... / 201 ...

Signature du délégué titulaire :

Le.....

Signature du délégué suppléant :